

## Des données chiffrées calculées par les élus régionaux

***Pascale Le Néouannic, conseillère Régionale et conseillère Municipale à Antony (Parti de Gauche, groupe Union pour Antony) nous a fait parvenir l'état des lieux établi en septembre 2011 par la Région Ile-de-France sur la Résidence universitaire Jean Zay avec quelques éclairages :***

La Région rappelle en page 18 de son rapport : « Avec 2 049 logements sur 11 hectares, la résidence universitaire d'Antony (12 % des capacités d'accueil en Ile-de-France), située à proximité immédiate du RER Croix de Berny, face au parc de Sceaux, son implantation et sa desserte présentent des atouts majeurs et lui confèrent une vocation d'intérêt régional, inter-académique ».

Mais, poursuit en substance le rapport, la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre, le département et le CROUS de Versailles, ont un projet de « redéploiement » qui conduit à la démolir. en grande partie. Le bâtiment C (548 logements) est déjà détruit, et la suite du projet prévoit la démolition des 391 logements du bâtiment D, 312 du bâtiment E et 91 du bâtiment H. Soit au total, 1.342 logements étudiants démolis ! Sans compter une partie du F dont la démolition partielle a été annoncée en Conseil Municipal...

Pour habiller et justifier ces démolitions une convention Etat-Département 2008- 2013, prévoit pour chaque logement démolit une reconstitution de l'offre à hauteur de 120 %. Soit 1610 logements nouveaux.

Or, note la Région, « 1 180 logements seulement pourraient être recensés au titre de cette reconstitution d'après les estimations même du Conseil général, de la ville et de la communauté d'agglomération, soit 73 % des démolitions, au regard de l'engagement de 120 % de reconstitution). »

**En fait à y regarder de très près, de nouveaux logements n'existent que sur le papier.**

C'est le cas des 378 logements à Bourg-la-Reine et Châtillon... et encore plus pour les 250 logements au titre « d'opportunités foncières » à Clamart.

Quant aux 404 logements livrés ou à livrer à Antony, Fontenay-aux-Roses et Clamart, ils étaient programmés pour certains avant la signature de la convention. En les comptabilisant, loin d'augmenter l'offre réelle, on masque la pénurie.

Autre tour de passe-passe, les 148 logements à Bagneux et à Sceaux. Là ce sont en fait des logements CROUS existants qui font l'objet d'une réhabilitation.

De plus seuls 407 logements seraient reconstruits à Antony ou sur le périmètre de la communauté d'agglomération.

Ainsi alors que 1342 sont menacés de démolition d'ici deux ans, pour les reconstructions, nous serons très loin de pouvoir retrouver les capacités d'accueil existantes en 2013 !!!

En référence le **rapport « Action régionale en faveur du logement des jeunes, des étudiants et des apprentis » publié en septembre 2011)**